

OFFRE APAVE / CNAIB POUR INSTITUTS DE BEAUTE

CONTROLES REGLEMENTAIRES

Option 1 : contrôles installations UV + électriques

Première cabine UV :	165,00 € TTC
Pour 2 cabines UV :	320,00 € TTC
Pour 3 cabines UV :	460,00 € TTC
Surface de l'institut entre 10 et 81 m ² :	105,00 € TTC
Surface de l'institut entre 82 et 120 m ² :	130,00 € TTC
Surface de l'institut entre 121 et 180 m ² :	170,00 € TTC

Option 2 : contrôle installation UV

Première cabine UV :	180,00 € TTC
Pour 2 cabines UV :	340,00 € TTC
Pour 3 cabines UV :	480,00 € TTC

Option 3 : contrôle installations électriques

Surface de l'institut entre 10 et 81 m ² :	145,00 € TTC
Surface de l'institut entre 82 et 120 m ² :	165,00 € TTC
Surface de l'institut entre 121 et 180 m ² :	195,00 € TTC

APAVE vous propose un contrat d'abonnement pour l'ensemble de vos contrôles réglementaires. Contrat d'abonnement à reconduction tacite que vous pouvez rompre à tout moment, **sans délai spécifique**.

Limite de mission :

- Apave se réserve un délai de un mois après la réception de votre demande d'intervention afin d'organiser la planification des interventions.
- Pour l'option 1, la vérification des appareils UV aura systématiquement lieu en même temps que la vérification périodique électrique (vérification biennale).